**Recherche d’informations**

**QU’EST-CE QUE LE GREEN IT ?**

**Le Green IT** (ou encore **Informatique vert et durable**) représente aujourd’hui l’ensemble des technologies de l’information et de la communication dont **l’empreinte écologique et sociétale** ont été volontairement réduite et qui participe à atteindre les objectifs du développement durable. Il est important de rappeler que cette démarche ne se limite pas seulement aux différents impacts sur l’environnement mais s’intéresse aussi à **la performance sociale et économique** de ces activités.

**COMMENT RÉDUIRE NOTRE PROPRE POLLUTION NUMÉRIQUE ?**

#### **Allonger la durée de vie des équipements informatiques**

Les fabricants de terminaux informatiques (ordinateurs, tablettes, smartphone, téléviseurs) misent sur l’obsolescence de leurs produits pour nous encourager à en racheter de nouveaux. Les techniques sont connues : fragilité des objets, coût exorbitant des réparations, indisponibilité des pièces détachées, marketing agressif, etc. Voici quelques conseils pour déjouer ces pièges :

* **Ne cédez pas aux sirènes de la publicité.** Tant que votre appareil fonctionne, pas besoin d’en acheter un nouveau. Peut-être qu’un nouveau smartphone vient de sortir, plus beau, plus puissant, plus “cool”, mais en avez-vous vraiment besoin ?
* **Si votre appareil est cassé, essayez de le réparer.** Il est peut-être encore sous garantie (même les appareils reconditionnés ont une garantie, renseignez-vous). Autrement, et si la réparation est trop chère, vous avez l’occasion de l’apporter à un repair café, où l’on vous accompagnera (gratuitement) pour réparer votre objet.
* **Achetez d’occasion et « low-tech »**si vous n’avez aucun autre choix que l’achat. Privilégiez les appareils reconditionnés (moins chers et moins polluants), et choisissez des produits dont la consommation énergétique est la plus faible possible.

Des associations comme HOP (Halte à l’Obsolescence Programmée) agissent pour contraindre les entreprises du secteur à faciliter ces bonnes pratiques. N’hésitez pas à suivre leurs actions et à les soutenir.

**Quelques chiffres :**

**ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE**

2%. C’est ce que représente les émissions mondiales de GES4, soit autant que les transports aériens mondiaux sur un an.

**POLLUTIONS ETIMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ**

22 kg. C’est la quantité de produits chimiques qu’un ordinateur nécessite, ajoutés à 240 kg de combustible et 1,5 t d’eau claire. Produire un ordinateur de bureau, c’est utiliser l’équivalent de près de 2 t de ressources naturelles. Alors que d’autres biens de consommation, comme un réfrigérateur, ou une voiture ne demandent qu’une à deux fois leur poids en combustible fossile et en produits chimiques, un ordinateur de 24 kg en réclame au moins dix fois le sien.5

**ÉPUISEMENT DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

6 milliards. Si les entreprises françaises privilégiaient le réemploi de leurs ordinateurs plutôt que leur recyclage, cela pourrait créer 1 500 emplois non délocalisables et une économie de 810 000 tonnes de gaz à effet de serre et 6 milliards de litres d’eau, soit l’équivalent de l’empreinte annuelle de 100 000 français.6

**ENJEUX SOCIAUX** 70 à 90%. C’est le pourcentage des DEEE qui fait l’objet d’un trafic et qui ne suit pas des filières de recyclage réglementées au niveau mondial. Le trafic illégal des DEEE dans le monde équivaudrait à celui des drogues.

Le développement rapide du digital, dont la place ne cesse de croître au sein de nos économies et de nos sociétés, bouleverse chaque jour nos modèles de production et de consommation. Cette transformation numérique propose des nouvelles pratiques et solutions innovantes dans tous les domaines et peut donc représenter aussi un moyen d’accélérer la transition écologique. Actuellement, 40% des français utilisent l’internet mobile et 83% des français utilisent internet (tous équipements confondus). . Cependant, si les défis environnementaux liés au développement du digital et de ses usages ne sont pas pris en compte ou mal traités, nous nous exposons à une augmentation significative de notre empreinte environnementale et aux conséquences qui y sont liées, parmi lesquelles l’augmentation du changement climatique, la dégradation des écosystèmes et l’épuisement des ressources. A l’échelle mondiale, nos usages connectés représentent déjà 2 fois l’empreinte environnementale de la France : 1 037 TWh d’énergie primaire (140 millions de français), 608 millions de tonnes de gaz à effet de serre (86 millions de français) et près de 9 milliards de m3 d’eau (160 millions de français). . Les impacts environnementaux concernent l’ensemble du cycle de vie d’un produit ou service numérique. Cependant, les principaux impacts environnementaux sont concentrés dans les phases amont (fabrication) et aval (fin de vie).

**Checklist d’actions pour un numérique plus responsable :**

• Définir une politique d’achats responsables pour acheter des matériels adaptés aux besoins, de préférence reconditionnés ou à défaut neufs écoconçus et certifiés (cf labels existants en annexes) en optant pour du matériel sobre et réparable. S’il s’agit de l’achat d’un logiciel, vous pouvez également demander à votre éditeur de s’engager sur une durée de fonctionnement de son logiciel pour une configuration technique donnée.

• Réaliser des projets dans une architecture fonctionnelle et technique urbanisée afin de ne pas dupliquer des données ou des services, de mutualiser au maximum les infrastructures en limitant ainsi les ressources matérielles consommées inutilement.

• Si vous concevez directement vos produits et services, mettez en œuvre une démarche d’écoconception de vos services numériques : - limiter la couverture et la profondeur fonctionnelle à l’essentiel : éviter de créer de la dette technique inutile en mettant en œuvre la gestion des exigences et en identifiant les fonctionnalités essentielles et/ou à très forte valeur ajoutée pour l’utilisateur. - épurer l’interface graphique utilisateur (IHM): alléger l’interface graphique utilisateur tout en la rendant plus facilement compréhensible, donc plus ergonomique. - favoriser l’innovation de rupture en limitant la définition du besoin au juste nécessaire afin d’éviter les développements inutiles et donc les consommations d’énergie potentielles. g Phase utilisation

• Limiter les consommations électriques : ne pas laisser les appareils allumés en permanence, les paramétrer en mode économie d’énergie, arrêter les serveurs quand ils sont inutilisés, augmenter le taux d’occupation des serveurs physiques…

• Ne pas mettre systématiquement à jour les logiciels installés et privilégier les logiciels dont l’architecture modulaire permet un enrichissement fonctionnel sélectif, via des greffons par exemple. Recommandations 15

• Maîtriser le transport et le stockage des données tout en respectant la gouvernance des données et applications : cibler les destinataires des mails, nettoyer les listes de diffusion, éviter les pièces-jointes et à défaut les compresser pour limiter leur taille, faire le ménage dans les archives, privilégier le stockage en local plutôt que dans le cloud…

• Réduire les impressions : consolider le parc d’imprimantes en optant pour des imprimantes multi-fonctions, les paramétrer en mode « éco » (recto-verso, brouillon, monochrome), imprimer sur papier recyclé et certifié, acheter des cartouches certifiées, mettre en place un dispositif de collecte en vue du recyclage papier et cartouches, éteindre les imprimantes quand elles ne sont pas utilisées. Voir la politique papier9 préconisée par le WWF et son guide pour les entreprises10.

• Sensibiliser les utilisateurs en les intégrant aux projets, notamment pour : - la définition des indicateurs de pilotage, - l’allongement de la durée d’utilisation des postes de travail, - la réduction des volumes d’impression. Phase aval de fin de vie

• Allongez la durée d’utilisation des équipements : vous pouvez doubler la durée d’utilisation du matériel, par exemple pour les postes de travail en sautant des versions de logiciels, système d’exploitation et suite bureautique notamment.

• Collecter les matériels en fin de vie pour les insérer dans une filière de traitement adaptée selon leur état.

• Sensibiliser les utilisateurs à la règle des 4R – Réduire, Réparer, Réemployer, Recycler – pour qu’ils fassent durer leurs équipements au maximum et les fassent réparer auprès de la DSI s’ils tombent en panne

**Acteurs :**

[**https://www.greenit.fr/**](https://www.greenit.fr/)

**https://www.ecoco2.com/blog/lempreinte-numerique-des-salaries-en-france/**

[**https://www.linfodurable.fr/**](https://www.linfodurable.fr/)